

# 4. MIEUX HABITER

Manuel pages 136-137

## PRÉSENTATION DE LA SÉQUENCE :

- Dossier : S'engager en faveur du développement durable
- Séance 1 : Pourquoi faut-il améliorer notre cadre de vie ?
- Séance 2 : Comment favoriser la place de la nature en ville ?
- Séance 3 : Comment améliorer la qualité de vie des citoyens ?
- Séance 4 : Comment mieux gérer nos déchets ?
- Séance 5 : Comment vivent les habitants d'un éco-quartier ?

## Rappel du B.O. spécial n° 11 du 26 novembre 2015

### Repères annuels de programmation

#### Thème 3 : Mieux habiter

- Favoriser la place de la « nature » en ville.
- Recycler.
- Habiter un éco-quartier.

#### Démarches et contenus d'enseignement

Améliorer le cadre de vie et préserver l'environnement sont au cœur des préoccupations actuelles. Il s'agit d'explorer, à l'échelle des territoires de proximité (quartier, commune, métropole, région), des cas de réalisations ou des projets qui contribuent au « mieux-habiter ». La place réservée dans la ville aux espaces verts, aux circulations douces, aux berges et corridors verts, au développement de la biodiversité, le recyclage au-delà du tri des déchets, l'aménagement d'un éco-quartier sont autant d'occasions de réfléchir aux choix des acteurs dans les politiques de développement durable.

## Présentation du thème « Mieux habiter »

En début de cycle 3, l'élève a pris progressivement conscience des principales composantes de l'habiter : résider, travailler, consommer, se divertir. En CM2, ce thème permet de revenir sur des territoires de proximité et de les questionner sous l'angle de leur durabilité, en explorant des cas de réalisations qui contribuent à améliorer le cadre de vie, dans des domaines variés : l'environnement, les mobilités et le vivre-ensemble. La place réservée dans la ville à la nature, à la biodiversité, aux modes de circulation, au recyclage des déchets, à l'aménagement d'un éco-quartier sont autant d'occasions de réfléchir aux choix des acteurs dans les politiques de développement durable. En invitant les élèves à une réflexion sur le « mieux-habiter », il s'agira de développer, en lien avec le programme d'EMC, la construction d'une conscience citoyenne, sociale et écologique chez les élèves.

Ce thème contribue ainsi à la mise en œuvre du parcours citoyen. Cette première approche des enjeux du développement durable et des acteurs de proximité permet de sensibiliser l'élève à la dimension civique de la géographie et au rôle que chaque habitant, en tant qu'usager d'un territoire, peut remplir. Mais d'autres parcours peuvent également être mobilisés :

- le parcours « santé », à travers la question de l'amélioration des cadres de vie et de lutte contre les pollutions néfastes à la santé ;
- le parcours d'éducation artistique et culturelle, à travers les nouvelles formes d'architecture et d'urbanisation.



## POUR ENRICHIR LA SÉQUENCE

### Pour l'enseignant(e)

- **Un livre** : Olivier Lazzarotti, *Habiter, la condition géographique*, coll. « Mappemonde », Belin, 2006.
- **Un site Internet** : <https://www.cairn.info/revue-l-informations-geographique-2006-2-page-77.htm>.

### Pour les élèves

- **Des livres**
  - Sandrine Le Guen, *Brouhaha et Tintamarre*, Actes Sud Junior, 2016.
  - Sally Zalewski, *Ma Planète écologie. 19 activités pour comprendre la biodiversité*, La Martinière Jeunesse, 2011
  - Élise Bancon, *Jeux pour habiter autrement la planète avec les 8-11 ans*, Les Presses d'Île-de-France, 2010.
- **Un site Internet** : [http://www.cnrs.fr/cw/dossiers/dosbioville/contenu/alternative/alter\\_etape3\\_1.html](http://www.cnrs.fr/cw/dossiers/dosbioville/contenu/alternative/alter_etape3_1.html).

### Pour mettre en place des prolongements interdisciplinaires

- **En EMC** : Les notions de « respect de l'environnement » et de « création de lien social » sont des thèmes adaptés à l'âge des élèves ; ils permettent de les mobiliser dans la construction de leur rôle de futurs citoyens écoresponsables. Des débats autour de la proposition d'actions concrètes à mener à l'échelle de la classe pourront ainsi être organisés.
- **En sciences** : Ce thème offre à l'enseignant(e) la possibilité d'inscrire les objectifs de l'éducation au développement durable dans son enseignement. De nombreux points communs dans les programmes permettront de lier cette séquence de géographie au thème 4 des sciences et technologie : « La planète Terre. Les êtres vivants dans leur environnement ».



## Doc. 1 Vers une meilleure qualité de vie

◆ **Présentation** : La notion de « développement durable » a été largement popularisée lors du premier Sommet de la Terre à Rio en 1992. Le développement durable y a été défini comme « le développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins ». Selon l'ONU, la population mondiale atteindra 9 milliards d'individus en 2050 (soit 2 milliards de plus qu'aujourd'hui). À l'échelle mondiale, les besoins en matière de développement restent immenses : plus de 1 milliard d'individus n'ont toujours pas accès à l'électricité domestique ou à l'eau potable... Or, les limites du modèle de développement issu des révolutions industrielles sont également de plus en plus évidentes : épuisement de certaines ressources, pollutions diverses, menace sur la biodiversité sur terre et dans les océans, dérèglement climatique majeur annoncé, montée des inégalités...

Avec son premier Agenda 21, adopté en 2009, la région Pays de la Loire s'était engagée dans une politique de développement durable. En 2014, elle propose à l'ensemble des acteurs de proximité de fédérer les initiatives des uns et des autres autour d'objectifs communs listés dans une Charte régionale de développement durable. L'affiche présentée ici est une infographie qui a été réalisée pour présenter cette charte.

◆ **Exploitation pédagogique** : La composition de l'affiche pourra être analysée en oral collectif. On pourra à cette occasion préciser aux élèves la définition d'une *infographie*, à savoir la création d'images numériques par ordinateur. Il est intéressant, notamment, de faire relever les 2 couleurs dominantes et leurs symboliques (le vert pour la nature, le bleu pour l'eau). Les différentes composantes de la notion d'« habiter », étudiées en CM1, sont ici représentées et pourront être rappelées en faisant identifier sur le document les lieux de résidence, de travail, de loisirs et de transports.

### ◆ Réponses aux questions :

- **Question 1** : Il s'agit d'une affiche en faveur du développement durable, réalisée par la région Pays de la Loire, en 2015.
- **Question 2** : Les activités économiques : une usine, une grue, un bateau de pêche, une ferme (élevage), un champ avec un tracteur (agriculture), une éolienne (production d'électricité) ; les activités touristiques et de loisirs : un château, une plage, un terrain de basket ; les activités liées aux transports : un avion, un TGV, un camion, un bus, deux vélos, une voiture ; les activités de services : une école, au centre.
- **Question 3+** : L'environnement est respecté grâce à l'équilibre entre les immeubles et les espaces verts, grâce à l'utilisation de sources d'énergies renouvelables (l'éolienne et les panneaux solaires sur le toit de l'école), grâce au respect de la diversité animale, et enfin grâce à l'utilisation de moyens de transport non polluants (les vélos et le TGV).



## Doc. 2 La construction de nouveaux quartiers

◆ **Présentation** : Le parc Martin-Luther-King est un espace vert public en cours d'aménagement à Paris, dans le quartier des Batignolles (17<sup>e</sup> arrondissement). Il s'étend sur 10 hectares et porte le nom du célèbre pasteur américain, prix Nobel de la paix, qui milita toute sa vie contre les préjugés raciaux et qui fut assassiné en 1968. Ce parc, conçu par la paysagiste Jacqueline Osty, se situe au cœur d'un vaste projet de réaménagement d'un ancien quartier ferroviaire, initié par la municipalité de Paris, en partenariat avec la SNCF, la RATP, l'État, la ville de Clichy-la-Garenne et la région Île-de-France. Les réflexions autour de ce projet ont débuté en 2002, et les travaux ont été réalisés entre 2007 et 2017.

Le projet urbain de Clichy-Batignolles inclut en particulier la construction de plus de 3 000 logements, de locaux d'entreprises, ainsi que l'implantation de commerces et de services (notamment une école).

Le parc a été pensé dans une optique de développement durable avec en particulier un bilan carbone nul ou proche de zéro, une gestion optimisée de l'énergie par l'utilisation d'une éolienne et de panneaux solaires, la récupération des eaux pluviales et la gestion des déchets. Les plantes utilisées sont peu consommatrices en eau, en engrais et en insecticides. Conçu pour s'intégrer au plus près de la ville, le parc s'étire au pied des nouveaux bâtiments. Des informations complémentaires sont consultables sur le site officiel du projet : <http://www.clichy-batignolles.fr/le-parc-martin-luther-king>.

◆ **Exploitation pédagogique** : Il pourra être intéressant de mettre en relation cette photographie avec l'affiche du Doc.1, en demandant par exemple aux élèves de retrouver les éléments communs entre les deux documents. Cette démarche permettra de faire le lien entre un projet de développement durable et une réalisation concrète, et de prendre conscience qu'il s'agit d'une problématique contemporaine qui concerne l'ensemble du pays, à différentes échelles : la région, la ville, le quartier.

### ◆ Réponses aux questions :

- **Question 4** : Au premier plan, on voit des familles dans un parc. Les gens se reposent, se promènent, discutent. C'est un espace de détente. À l'arrière-plan, on voit des immeubles récents : 3 sont terminés, 2 autres en cours de construction. À gauche, on distingue une éolienne et une grue.
- **Question 5** : On voit des arbres, de l'herbe : une partie tondue (pour courir et s'y installer), une partie non tondue (afin de favoriser des zones de biodiversité permettant aux insectes, notamment les abeilles, de butiner le pollen des fleurs). On peut aussi citer l'éolienne et les façades des immeubles en bois.
- **Question 6+** : *Les élèves pourront évoquer l'impression de « bien-être », de « détente » qui se dégage (certains jouent, d'autres se reposent dans l'herbe). On pourra également insister sur le fait que ce parc est propice aux échanges, aux discussions et aux rencontres entre les habitants.*



# S'engager en faveur du développement durable

Manuel pages 138-139

## EXPLOITATION DES DOCUMENTS

### Doc. 1 L'engagement à l'échelle d'une classe

◆ **Présentation** : Depuis 2012, la communauté d'agglomération Sarreguemines-Confluences (Moselle), qui regroupe 38 communes pour plus de 50 000 hab., organise des projets d'éducation au développement durable. Chaque année, une dizaine de classes y participent.

◆ **Exploitation pédagogique** : L'intérêt du document réside dans le transfert possible avec la vie de la classe. En prolongement, on pourra lister avec les élèves les éco-gestes déjà pratiqués dans l'école, les mettre en avant et en proposer de nouveaux. En lien avec la production d'écrits, des affichages peuvent être réalisés afin de sensibiliser les élèves des autres classes et de les encourager à s'engager, eux aussi, dans une démarche de développement durable.

◆ **Réponses aux questions** :

• **Question 1** : Les économies d'énergie et de ressource, la réduction des déchets et leur tri.

• **Question 2** : *Toutes les réponses des élèves en lien avec un éco-geste présenté dans l'article seront acceptées.*

• **Question 3+** : *Il s'agira de valider les propositions d'éco-gestes qui n'ont pas été évoquées dans l'article et qui permettent, dans le cadre de la vie quotidienne, une économie d'énergie et/ou une protection de l'environnement. Exemples possibles : éviter l'écoulement d'eau du robinet en utilisant un gobelet lorsqu'on se lave les dents, privilégier les impressions en recto verso, ou encore préférer l'achat de yaourts avec des pots en verre.*

### Doc. 2 L'engagement à l'échelle régionale

◆ **Présentation** : Le lycée Kyoto, ouvert en 2009, est le premier établissement scolaire d'Europe à fonctionner presque uniquement avec des énergies renouvelables et propres. Son nom fait référence au protocole de Kyoto, l'accord international visant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, entré en vigueur en 2005. Ce Lycée agricole de Poitiers peut accueillir jusqu'à 500 élèves et apprentis. Il a été conçu avec des matériaux, équipements et technologies peu énergivores et plus respectueux de l'environnement. L'objectif affiché par la région Nouvelle-Aquitaine est de consommer « zéro énergie fossile », c'est-à-dire produire autant d'énergie renouvelable que la consommation du lycée. La production électrique est ainsi assurée par des panneaux solaires ; le chauffage est produit grâce à la récupération des huiles végétales, des calories d'un incinérateur à déchets et de la chaleur solaire, notamment par la cour centrale conçue comme un atrium bioclimatique.

◆ **Exploitation pédagogique** : Il pourra s'agir de faire décrire, en oral collectif, les matériaux de construction visibles sur cette photographie (le bois et le verre), puis de les mettre en relation avec le titre du document, notamment la mention « 100 % énergies propres » située en

légende. Il sera alors utile de préciser que cette cour intérieure est située au centre du bâtiment. Cette explication de l'architecte permet de comprendre son intérêt : « Cet atrium non chauffé est couvert d'une verrière en simple vitrage. Un système d'ouvrants joue le rôle de régulateur de température. L'air frais entre au niveau bas de l'atrium, se chauffe au contact des surfaces ensoleillées, puis monte au sommet où il se crée un bouchon d'air chaud, une sorte de moteur thermique qui va provoquer son évacuation par effet de cheminée. » Cette gestion optimisée des apports solaires permet un gain de 50 à 75 % sur les consommations de chauffage des locaux, tout en augmentant les conditions de confort de la cour centrale.

◆ **Réponses aux questions** :

• **Question 4** : C'est la région Poitou-Charentes (aujourd'hui Nouvelle-Aquitaine) qui a construit ce lycée.

• **Question 5** : Ce bâtiment est le premier lycée européen 100 % énergies propres.

### Doc. 3 L'engagement à l'échelle internationale

◆ **Présentation** : L'Organisation des Nations unies (ONU), fondée en 1945 après la Seconde Guerre mondiale, a pour finalités de faciliter la coopération dans le droit international, la sécurité internationale, le développement économique, le progrès social, les droits de l'homme et la réalisation à terme de la paix mondiale. Les problèmes environnementaux n'étaient pas pris en compte par la communauté internationale lors de la création de l'ONU. Néanmoins, cet objectif est inscrit depuis 1972 avec la mise en place du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE).

Le développement durable est une nouvelle conception de l'intérêt général, appliquée à la croissance économique et reconsidérée à l'échelle mondiale afin de prendre en compte les aspects environnementaux et sociaux d'une planète globalisée. Il s'articule autour de 3 préoccupations interdépendantes : le social, l'écologique et l'économique. En 2016, l'ONU a adopté un nouveau programme de développement durable, articulé autour de 17 objectifs, ainsi qu'un accord mondial sur le changement climatique.

◆ **Exploitation pédagogique** : En lien avec le programme d'histoire, il peut être intéressant de rappeler les origines de l'ONU, abordées dans l'ouverture de la séquence sur la construction européenne (pages 76-77 du manuel). Il est important de faire prendre conscience aux élèves que le développement durable ne se réduit pas à la protection de l'environnement : il s'agit d'une démarche beaucoup plus large incluant des dimensions économique et sociale qui concernent l'ensemble de l'humanité.

◆ **Réponses aux questions** :

• **Question 6** : **a.** Objectifs 7, 11, 12, 13, 14 ou 15 ; **b.** Objectifs 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 10, 12 ou 16 ; **c.** Objectifs 9 ou 17.

• **Question 7+** : *La réponse est libre, mais doit être argumentée.*

## Objectifs principaux de la séance

- **En termes de connaissances :**
  - Idée principale : identifier des causes de dégradation du cadre de vie.
  - Vocabulaire spécifique : *cadre de vie, quartier, mal-logement, pollution de l'air, pollution sonore.*
- **En termes de compétences :**
  - Comprendre le sens général d'un document (Doc. 1, 2, 3 et 4).
  - Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question (Doc. 1, 2, 3 et 4).
  - Formuler des hypothèses (Doc. 1).
  - Nommer, localiser et caractériser des espaces (Doc. 1).
  - S'exprimer à l'oral pour penser, communiquer, échanger (Doc. 1, 2, 3 et 4).

## DÉROULEMENT DE LA SÉANCE

50 minutes

## → DÉCOUVRIR

10 min / Oral



## Doc. 1 Un cadre de vie dégradé

◆ **Présentation :** Les quartiers nord de Marseille sont situés dans les 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup> et 16<sup>e</sup> arrondissements de la ville. Leur architecture hétéroclite est principalement composée de grands ensembles construits dans les années 1960. En France, ces grands ensembles désignent les logements collectifs construits en nombre important entre 1950 et 1970, dans un style architectural caractérisé par des barres et des tours. L'objectif prioritaire était alors de résoudre la crise du logement en permettant un large accès au confort moderne (eau courante chaude et froide, chauffage central, équipements sanitaires, ascenseur, etc.), en les destinant principalement aux ouvriers des industries d'après-guerre en plein essor. Ces quartiers connaissent une crise sociale profonde à partir des années 1980, et la dégradation progressive des ces habitations contribue, pour une part importante, à l'amplification du phénomène de « mal-logement », qui sera approfondie dans le 2<sup>e</sup> document.

◆ **Exploitation pédagogique :** En préambule de la découverte de ce document, l'enseignant(e) pourra faire émerger les représentations initiales des élèves en demandant de lister les réponses possibles à la question qui donne son titre à la séance. Il sera sans doute nécessaire, pour certains élèves, d'éclaircir la notion de « cadre de vie ». Littéralement, cette expression désigne tout ce qui entoure notre vie et, en particulier, ce qui la structure et la sécurise. La qualité du logement, mais aussi l'environnement proche (la vie sociale et les conditions sanitaires) en font partie.

◆ **Réponses aux questions :**

- **Question 1 :** C'est une photographie d'immeubles avec une cour intérieure. On voit des poubelles, un ancien espace vert non entretenu, recouvert de déchets. Les balcons ont des rambardes rouillées. Les logements ont l'air en mauvais état : peinture des façades abîmée, vieilles fenêtres, manque de place (les habitants stockent du matériel et font sécher du linge sur leurs balcons).
- **Question 2+ :** Les élèves peuvent évoquer la nécessité de repeindre la façade, de remplacer les rambardes, de rénover les fenêtres et les volets, de nettoyer la cour et de végétaliser.

## → APPROFONDIR

30 min / Écrit et oral



## Doc. 2 Le mal-logement

◆ **Présentation :** La Fondation Abbé Pierre pour le logement des défavorisés, reconnue d'utilité publique, est répartie sur l'ensemble du territoire et œuvre au quotidien contre les phénomènes d'exclusion et le « mal-logement ». Ce terme est un néologisme apparu à la fin des années 1990 et adopté par la fondation, qui estime à près de 4 millions le nombre de personnes mal logées en France en 2017, soit environ 600 000 familles vivant dans un logement précaire inférieur à 9 m<sup>2</sup> ou aspirant à un logement. Le « mal-logement » se présente sous 3 formes principales, parfois conjuguées : une mauvaise qualité de l'habitat, une faible superficie et le fait de ne pas avoir de logement à soi. La fondation est constituée d'une délégation générale située à Paris et de 9 agences régionales. Elle finance chaque année plus de 900 projets de réhabilitation de logement et d'aide à l'insertion, et elle réalise des campagnes de sensibilisation destinées à un large public, notamment sous forme d'affichages.

◆ **Exploitation pédagogique :** Il pourra être utile de décrypter avec les élèves le slogan de l'affiche, qui fait référence à la chanson *Petit Papa Noël*. Cette allusion est d'autant plus forte que la scène se déroule au moment de Noël (présence du sapin). La définition du terme *taudis* pourra faire l'objet d'une émission d'hypothèses à partir de l'affiche, puis d'une recherche dans le dictionnaire.

◆ **Réponses aux questions :**

- **Question 3 :** Cet enfant est mal logé car il a froid : il est obligé de porter un gros pull et une écharpe à l'intérieur. Il y a de l'humidité (buée sur les fenêtres), et la peinture et le sol sont en mauvais état.
- **Question 4 :** 600 000 familles sont dans cette situation en France.
- **Question 5+ :** Les élèves peuvent évoquer la nécessité d'avoir un chauffage de qualité, une bonne isolation (fenêtres, portes, volets), un air sain (pas d'humidité), une peinture et un sol corrects, et un minimum d'espace pour vivre convenablement.

**Doc. 3 La pollution de l'air**

◆ **Présentation :** La pollution de l'air se manifeste par la présence de particules fines et de gaz dans l'atmosphère. Ces polluants peuvent être d'origine naturelle (émissions par la végétation, l'érosion du sol, les volcans, etc.) ou bien produits par les activités humaines : les activités industrielles, les transports, les activités domestiques (notamment le chauffage), l'agriculture... Les conditions météorologiques et, en particulier, les vents jouent un rôle important dans la dispersion ou l'accumulation des polluants. Ils ont des effets néfastes sur la santé humaine et sur l'environnement. En France, on recense chaque année d'importants pics de pollution ; la région parisienne est l'une des plus touchées, avec notamment 7 alertes en décembre 2016 et janvier 2017 déclenchées par Airparif, l'association chargée par les pouvoirs publics de surveiller la qualité de l'air en Île-de-France.

◆ **Exploitation pédagogique :** Le document proposé est issu d'un ouvrage qui a adapté les épisodes de la série animée *1 jour 1 question* liés à l'écologie. L'enseignant(e) pourra diffuser, en complément, cette vidéo en accès libre : <http://education.francetv.fr/matiere/actualite/cp/video/d-ou-vient-la-pollution-de-l-air-1-jour-1-question>.

→ En lien avec le français, le cahier d'activités-interdisciplinaires propose, pages 70-71, d'écrire le résumé d'un article de presse sur la pollution de l'air.

◆ **Réponses aux questions :**

- **Question 6 :** Le personnage ne peut pas prendre l'air en toute sécurité car des polluants sont présents dans l'air ; il y a un pic de pollution.
- **Question 7 :** La pollution de l'air est provoquée par des gaz d'échappement des voitures et des camions, et par les feux de cheminée.
- **Question 8 :** La quantité de polluants peut être modifiée en fonction de la météo et de la région où l'on habite.

**Doc. 4 La pollution sonore**

◆ **Présentation :** Selon l'OMS, 1 Européen sur 5 est régulièrement exposé, la nuit, à des niveaux sonores qui pourraient être très nocifs pour la santé. Le bruit est, dans les sondages, régulièrement situé en 1<sup>re</sup> place des gênes et nuisances supportées par les Français. Dans le domaine de la santé environnementale, le bruit (hors milieu du travail) n'a que tardivement été pris en compte, mais les législations de nombreux pays imposent peu à peu des études d'exposition associées à une cartographie

du bruit et mettent en place des restrictions d'intensité sonore.

Le bruit occasionné par les transports routiers est la principale source de nuisances sonores dans l'environnement. Selon l'ADEME, il y aurait dans notre pays environ 350 000 logements, proches de voies de transport terrestre, exposés à un niveau préoccupant d'émissions sonores. Ce bruit évolue en fonction de la vitesse des véhicules ; c'est pourquoi celle-ci est de plus en plus limitée dans les zones urbaines. Mais le bruit produit par certaines activités économiques, industrielles ou de loisirs, de même que les bruits de comportements, communément appelés « bruits de voisinage », sont également très gênants pour de nombreux citoyens.

◆ **Exploitation pédagogique :** Avant l'étude du document, l'enseignant(e) pourra procéder à un recensement des différents bruits du quotidien connus par les élèves qui contribuent à la dégradation du cadre de vie. Il sera alors intéressant de demander aux élèves de classer ces différentes sources de nuisances sonores (origines humaine/naturelle, bruits diurnes/nocturnes, activités humaines professionnelles / domestiques, etc.). En prolongement, on pourra évoquer les pistes de remédiation possibles à différentes échelles, en laissant libre cours soit au vécu des élèves, soit à leurs propositions spontanées : renforcer l'isolation phonique, limiter les circulations des véhicules, fixer des horaires d'utilisation d'appareils ménagers, contribuer à de meilleures relations de voisinage, etc.

◆ **Réponses aux questions :**

- **Question 9 :** Les nuisances sonores proviennent des transports (routiers, ferroviaires, aériens), des bruits de voisinage, d'appareils professionnels et domestiques.
- **Question 10 :** On la trouve partout, mais surtout dans les agglomérations.
- **Question 11 :** Le bruit peut provoquer du stress ou des troubles du sommeil.
- **Question 12+ :** Les élèves pourront par exemple citer les *musiques trop fortes (concerts en plein air, boîtes de nuit, enceintes des voisins, télévision...)*, les *alarmes (voiture, logement)*, les *sources animales (abolements) ou encore les voix criées*.

→ **QUESTION DE SYNTHÈSE**

10 min / Trace écrite

Aujourd'hui, le cadre de vie de nombreux habitants est dégradé pour différentes raisons : logements anciens non entretenus, problèmes d'isolation, manque de place, pollution de l'air et pollution sonore. On parle alors de « mal-logement ». 600 000 familles, en France, vivent dans cette situation.

## Objectifs principaux de la séance

- **En termes de connaissances :**
  - Idée principale : explorer des réalisations de projets qui contribuent à favoriser la place de la nature en ville.
  - Lieu : Nantes.
  - Vocabulaire spécifique : *espaces verts, murs végétaux, biodiversité, métropole, jardins familiaux, voies sur berge.*
- **En termes de compétences :**
  - Comprendre le sens général d'un document (Doc. 1, 2 et 3).
  - Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question (Doc. 1, 2 et 3).
  - Formuler des hypothèses (Doc. 1).
  - Nommer, localiser et caractériser des espaces (Doc. 1, 2 et 3).
  - S'exprimer à l'oral pour penser, communiquer, échanger (Doc. 1, 2 et 3).

## DÉROULEMENT DE LA SÉANCE

50 minutes

## → DÉCOUVRIR

10 min / Oral



## Doc. 1 Des espaces verts au pied des immeubles

◆ **Présentation :** Dans les années 1960, alors que la démographie et l'urbanisation sont en pleine expansion dans le monde, les urbanistes désignent les jardins et espaces de détente publics végétalisés par le terme *espace vert*, en référence à la couleur utilisée pour représenter ces sites sur les plans d'architecte et d'urbanisme. La photographie du Doc. 1 montre un type d'espace vert particulier : un potager collectif situé au pied des immeubles, dans la ville de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis).

L'appellation « potagers collectifs » fait référence aux jardins familiaux ainsi qu'aux jardins partagés. Les jardins familiaux, autrefois appelés « jardins ouvriers », ont été développés en France après la Première Guerre mondiale ; ils représentent des terrains divisés en parcelles, affectés par des collectivités territoriales ou des associations à des particuliers y pratiquant le jardinage pour leurs propres besoins et ceux de leur famille. Les jardins partagés, définis pour la première fois en 2003 par une proposition de loi soumise à l'Assemblée nationale, sont des jardins créés ou animés collectivement, accessibles au public et ayant pour but de développer des liens sociaux de proximité par le biais d'activités sociales, culturelles ou éducatives. Les habitants s'engagent à y pratiquer un jardinage respectueux de l'environnement. L'Île-de-France compte plus de 150 jardins partagés, dont 3 à Saint-Ouen.

◆ **Exploitation pédagogique :** Ce document présente un cas concret de la nouvelle place accordée à la nature en milieu urbain. Sans difficulté particulière, son exploitation peut être menée en autonomie avec le questionnement. Des projets transdisciplinaires de création de potagers à l'école sont réalisés aujourd'hui dans de nombreux établissements scolaires et contribuent largement à la construction des parcours « santé » et « citoyen ».

◆ **Réponses aux questions :**

• **Question 1 :** Cet homme est en train de récolter des légumes dans un potager installé au pied d'immeubles.

• **Question 2 :** Les élèves pourront citer la nécessité d'améliorer le cadre de vie qui a été développée lors de la séance précédente, ainsi que l'impossibilité d'avoir son propre jardin lorsqu'on habite un appartement. L'impact des potagers collectifs sur la construction du lien social, peu évident à dégager à partir de cette photographie, sera abordé avec les jardins familiaux, dans le Doc. 3.

## → APPROFONDIR

30 min / Écrit et oral



## Doc. 2 L'aménagement de murs végétaux

◆ **Présentation :** À la différence du mur végétalisé, qui désigne généralement un mur sur lequel poussent des plantes grimpantes, le concept de « mur végétal » renvoie à des jardins ou écosystèmes verticaux conçus comme éléments esthétiques et artistiques, mais également comme éléments d'écologie urbaine. Dans ce dernier cas, ces murs contribuent à la création de corridors biologiques en ville. Ils peuvent en effet servir de refuge ou de garde-manger pour les oiseaux, les insectes ou les petits mammifères, mais également jouer un rôle en matière de microclimat, d'épuration des eaux, de régulation des crues urbaines et de la qualité de l'air. Son équivalent horizontal est le toit végétal.

Dans tous les concepts de murs végétaux existants, les végétaux sont insérés dans un contenant (couche de feutre, cage métallique, module plastique...) rempli de substrat (terreau, sphaigne, mélanges spécifiques...), le tout fixé par un système d'accroche (rails métalliques, tasseaux, grille...).

Les plantes sont arrosées par un réseau de goutte-à-goutte intégré. Elles se développent dans le mur végétal et couvrent la totalité de sa superficie pour créer un véritable jardin vertical.

Le botaniste français Patrick Blanc, chercheur au CNRS, est considéré comme l'inventeur du mur végétal. Son premier mur a été réalisé en 1986 à la Cité des sciences et de l'industrie, à Paris. C'est également à lui que l'on doit le mur végétal du musée du Quai Branly (photographie illustrant le Doc. 2) en 2004. C'est à l'époque le plus grand

mur végétal du monde avec 15 000 plantes de 150 espèces différentes sur une surface de 800 m<sup>2</sup>.

◆ **Exploitation pédagogique :** En complément de ce document, la diffusion d'une vidéo présentant les principales réalisations de Patrick Blanc, agrémentée d'une interview du botaniste, peut permettre aux élèves de mieux visualiser et comprendre la conception de ces aménagements mêlant architecture, art et écologie : <https://www.youtube.com/watch?v=IROnq3tMEB0>.

→ En lien avec l'histoire des arts, le cahier d'activités interdisciplinaires propose, pages 72-73, de découvrir le travail de Patrick Blanc.

◆ **Réponses aux questions :**

• **Question 3 :** L'opération « Verdissons nos murs » permet aux habitants de végétaliser leurs murs en plantant gratuitement des plantes grimpantes.

• **Question 4+ :** De nombreux avantages sont listés dans l'article. Les propositions des élèves seront validées après vérification dans le document.



**Doc. 3 Nantes, capitale verte**

◆ **Présentation :** Le terme de *métropole* (du grec *métropoles*, « ville mère ») désigne la ville principale d'une région géographique ou d'un pays, qui, à la tête d'une aire urbaine importante, par sa grande population et par ses activités économiques et culturelles, permet d'exercer des fonctions organisationnelles sur l'ensemble du territoire qu'elle domine. Au 1<sup>er</sup> janvier 2015, la législation française a instauré des « métropoles » pour désigner ce nouveau type d'intercommunalités aux compétences élargies. En effet, la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (loi MAPTAM) transforme en métropole les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) qui forment un ensemble de plus de 400 000 habitants dans une aire urbaine de plus de 650 000 habitants. C'est le cas de Nantes Métropole, qui regroupe 24 communes et près de 600 000 habitants.

La Commission européenne a élu Nantes « capitale verte » en 2013, à partir de 12 critères qui illustrent sa volonté d'offrir un cadre de vie particulièrement sain et agréable à ses habitants. Parmi ces critères : la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la surface d'espaces verts par habitant, l'organisation des transports doux et collectifs, la préservation de la biodiversité, la qualité de l'air, la lutte contre la pollution sonore et la gestion de l'eau et des déchets.

Le document illustre 4 réalisations de la métropole qui lui ont permis d'obtenir ce prix :

• **La création de jardins familiaux :** Nantes compte aujourd'hui 35 sites de jardins collectifs, implantés au cœur des quartiers. Grâce à l'engagement des associations qui les animent, ils offrent aux habitants la possibilité de participer activement à la création du paysage, la conservation du patrimoine vert et la préservation de l'environnement.

• **Des transports respectueux de l'environnement :** Le tramway de Nantes est le premier réseau de tramway à être recréé en France depuis les suppressions des anciens réseaux intervenus dans les années 1940. Mis en service en 1985, il comprend aujourd'hui 3 lignes et représente le troisième réseau de tramway le plus fréquenté de France, avec 302 300 passagers par jour.

• **L'aménagement des voies sur berges :** L'île de Nantes est une île fluviale située sur le cours de la Loire. Elle est le cadre, depuis les années 2000, d'un grand chantier de rénovation urbaine. Il s'agit de favoriser les circulations douces (qui seront définies dans le Doc. 2 de la séance suivante) et rendre cet espace propice à la détente (promenades, jeux intergénérationnels, guinguettes, animations événementielles) tout en préservant la biodiversité naturelle des berges.

• **L'entretien du Jardin des plantes :** Jardin botanique de la ville de Nantes, le Jardin des plantes est un parc à l'anglaise en plein centre-ville. À la fois jardin scientifique et jardin d'agrément, il attire chaque année près de 2 millions de visiteurs. Conçu en 1807, il a été inauguré sous sa forme actuelle en 1865. Agrémenté de nombreuses cascades et pièces d'eau ainsi qu'une décoration florale abondante, il offre une superficie de 7 hectares. Il est célèbre pour sa collection de camélias unique en France et pour sa politique de réintroduction d'espèces rares.

◆ **Exploitation pédagogique :** L'étude de ce document est complémentaire du Doc. 1, notamment en ce qui concerne le développement des jardins familiaux. Afin de transférer les apports de ce document avec le vécu des enfants, il pourra s'avérer pertinent d'enquêter sur les différents espaces verts de leur commune et les projets de développement durable envisagés dans les années à venir. Une rencontre avec des membres d'associations locales (notamment les AMAP, Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne) pourra par exemple être organisée à cette occasion.

◆ **Réponses aux questions :**

• **Question 5 :** Les habitants peuvent mieux s'alimenter grâce à la création des jardins familiaux.

• **Question 6 :** Les habitants peuvent se rencontrer grâce aux jardins familiaux, à l'aménagement des voies sur berges et au Jardin des plantes.

• **Question 7 :** La réponse est libre, mais doit être argumentée.

→ **QUESTION DE SYNTHÈSE**

10 min / Trace écrite

Le retour de la nature en ville permet d'améliorer le cadre de vie des citoyens. Aidés par les collectivités territoriales et les associations, les habitants retrouvent le plaisir de jardiner ensemble, de mieux s'alimenter et de se promener dans des espaces verts aménagés pour leur bien-être. L'aménagement de murs végétaux, de voies sur berges et le développement de transports respectueux de l'environnement sont autant de solutions pour redonner à la nature une place importante au cœur des villes.

## Objectifs principaux de la séance

## • En termes de connaissances :

- Idée principale : explorer différents leviers permettant, à différentes échelles, d'améliorer la qualité de vie des citoyens.
- Vocabulaire spécifique : *circulations douces, voies vertes, lien social.*

## • En termes de compétences :

- Comprendre le sens général d'un document (Doc. 1, 2, 3 et 4).
- Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question (Doc. 1, 2, 3 et 4).
- Formuler des hypothèses (Doc. 2 et 3).
- Nommer, localiser et caractériser des espaces (Doc. 1).
- S'exprimer à l'oral pour penser, communiquer, échanger (Doc. 1, 2, 3 et 4).

## DÉROULEMENT DE LA SÉANCE

50 minutes

## → DÉCOUVRIR

10 min / Oral



## Doc. 1 La transformation d'un quartier

◆ **Présentation** : Sur un terrain désaffecté de près de 4 hectares, occupé par l'ancienne gare de marchandises de Rungis, dans le 13<sup>e</sup> arrondissement, la ville de Paris a réalisé son premier éco-quartier dans le respect des principes du développement durable. Les réflexions autour de ce projet ont débuté en 2002 pour un lancement des travaux en 2009. Pour ce nouveau quartier, la municipalité a souhaité la réalisation d'équipements publics destinés notamment aux personnes âgées et à la petite enfance, un immeuble de bureaux, des logements pour étudiants et universitaires, des logements familiaux en accession privée, un centre social, tout en favorisant les circulations douces dans le respect de l'environnement

◆ **Exploitation pédagogique** : Afin d'opérer une transition avec le document suivant, il pourra être intéressant de mettre en évidence que la voie de chemin de fer a laissé place, de manière très visible, à une « voie verte ». On pourra alors demander aux élèves quels types de transports seraient, selon eux, les plus adaptés à ce nouvel aménagement.

## ◆ Réponses aux questions :

- **Question 1** : Les bâtiments de la gare ont été rasés. À la place, des allées et des espaces verts ont été plantés. Une voie de circulation surélevée a été créée. Des nouveaux immeubles ont été construits à l'arrière-plan.
- **Question 2** : Certains élèves pourront évoquer l'aspect « agréable » lié à la végétation et à l'allée qui invite à la promenade et à la détente. L'architecture moderne des nouveaux bâtiments construits pourra également être mise en avant.

## → APPROFONDIR

30 min / Écrit et oral



## Doc. 2 Le développement des circulations douces

◆ **Présentation** : Une voie douce n'est pas une simple piste cyclable : c'est un mode de circulation, sécurisé et

accessible, ouvert à tous les moyens de déplacement non motorisés. Elle s'adresse aux piétons, aux cyclistes, aux rollers, mais aussi aux cavaliers, dans le cadre du tourisme, des loisirs et des déplacements de la population locale. Le département des Yvelines mène une politique volontariste de développement des circulations douces pour favoriser l'utilisation des modes de transport alternatifs à la voiture. C'est dans ce cadre qu'une dynamique s'est créée avec les acteurs locaux pour favoriser l'utilisation du vélo : développement de stationnements pour vélos dans les collèges, jalonnement des itinéraires, élaboration de schémas locaux des déplacements doux ou de plans de déplacements d'établissements scolaires, opérations de marquage antivol...

◆ **Exploitation pédagogique** : En lien avec le travail mené pour l'obtention de l'APER (attestation de première éducation à la route), il pourra être judicieux de sensibiliser les élèves aux consignes de sécurité à respecter lorsqu'on est piéton, cycliste ou en roller, et que l'on circule sur un trottoir ou une piste cyclable. Les principaux symboles de signalisation routière pourront également être présentés et expliqués aux élèves. Des pistes pédagogiques sont proposées sur le site Eduscol à cette adresse : <http://eduscol.education.fr/cid45635/l-education-a-la-securite-routiere-du-cycle-1-au-cycle-3.html>.

## ◆ Réponses aux questions :

- **Question 3** : Les circulations douces sont tous les modes de déplacement non motorisés.
- **Question 4+** : En lien avec les 2 séances précédentes, les élèves pourront évoquer la lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores, mais, également, les bénéfices pour la santé (liés à l'activité physique régulière que nécessite l'utilisation des transports non motorisés).



## Doc. 3 Le renforcement du lien social

◆ **Présentation** : Orléans-La Source est un quartier de la commune d'Orléans (Loiret) qui a été fondé dans les années 1960. Sa conception urbanistique est proche de celles des villes nouvelles, créées dans les agglomérations des grandes villes afin de répondre aux besoins de

logement et au manque de terrains constructibles de celles-ci. Ce quartier a connu à la fin des années 1980 des difficultés inhérentes à la paupérisation de sa population. L'habitat y est aujourd'hui essentiellement composé d'immeubles avec appartements à loyer modéré. Depuis 2004, le quartier Orléans-La Source est inclus dans un projet de renouvellement urbain. Les journées du « Bien vivre ensemble » ont été organisées par le comité des fêtes dans le but de construire et renforcer la cohésion sociale. 25 associations et institutions locales ont participé au projet, permettant ainsi de proposer, durant 10 jours, différents spectacles, concerts, expositions et débats axés sur le thème de l'inclusion et du partage.

◆ **Exploitation pédagogique :** Le document pourra être le support d'une discussion sur l'inclusion des personnes en situation de handicap et/ou le lien entre les générations. On pourra par exemple lister les aménagements et les actions qui sont menés dans l'environnement proche des élèves pour renforcer ce lien. Ceux-ci pourront également réfléchir à des idées d'actions nouvelles et au rôle qu'ils peuvent jouer, à leur niveau, pour y contribuer.

→ En lien avec l'EMC, le cahier d'activités interdisciplinaires propose, pages 74-75, de découvrir le rôle d'associations dans l'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

◆ **Réponses aux questions :**

- **Question 5 :** On voit 6 personnages différents qui se donnent la main et forment une ronde : des personnes jeunes, des personnes âgées, une personne handicapée. Ils ont l'air heureux d'être ensemble.
- **Question 6+ :** Les élèves pourront évoquer le besoin de rencontrer des personnes différentes qui habitent dans le même quartier, mais qui ne se connaissent pas forcément.
- **Question 7+ :** Les activités proposées par les élèves devront avoir un lien avec l'affiche et le thème du « bien vivre ensemble ». On pourra guider les élèves à partir des indications figurant en bas de l'affiche.



**Doc. 4 L'aide à la rénovation des habitants**

◆ **Présentation :** Le Pact Métropole Nord est une association qui œuvre pour l'insertion sociale liée au logement. Afin d'agir sur les conditions de travail scolaire des enfants en difficulté à l'école, cette association a mis en place, en 2014, le dispositif « Educ'Habitat », visant à la réhabilitation de l'espace de vie de l'enfant au sein du logement. L'aide accordée est de 1 000 euros par famille et concerne les villes de Lille, Roubaix, Wattrelos et leurs environs. Le projet est financé par la CAF du Nord. Chaque année, une cinquantaine de familles bénéficie de ce dispositif.

◆ **Exploitation pédagogique :** Afin de rendre plus vivante la situation évoquée dans le document et pour permettre aux élèves en difficulté avec l'écrit de s'approprier cet article, la lecture pourra s'effectuer à voix haute avec 3 élèves : un narrateur, un lecteur pour les propos de Sarah et un autre pour ceux de sa maman. À l'issue des réponses aux questions, un lien pourra être tissé avec le document précédent, en mettant en évidence qu'il s'agit d'une action permettant de lutter contre les inégalités sociales.

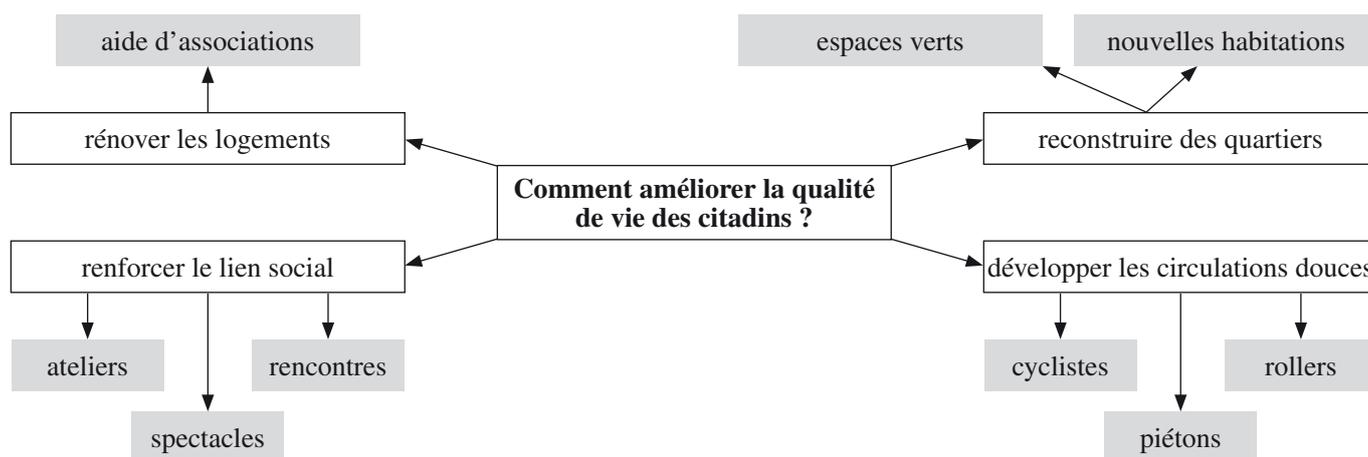
◆ **Réponses aux questions :**

- **Question 8 :** Sarah n'arrivait pas à travailler dans sa chambre et devait s'installer dans la cuisine. Elle était en difficulté à l'école.
- **Question 9 :** C'est l'association « Pact Métropole Nord de Lille » qui a aidé la famille de Sarah.
- **Question 10 :** Elle a accordé une aide de 1 000 € à la famille de Sarah pour rénover sa chambre.

→ **QUESTION DE SYNTHÈSE**

10 min / Trace écrite

Proposition de carte mentale ci-dessous :



 Objectifs principaux de la séance

## • En termes de connaissances :

- Idées principales : connaître les différents parcours des déchets et savoir comment favoriser leur recyclage.
- Vocabulaire spécifique : *déchets, tri, recyclage, décharge, déchèterie.*

## • En termes de compétences :

- Comprendre le sens général d'un document (Doc. 1, 2 et 3).
- Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question (Doc. 1, 2 et 3).
- Formuler des hypothèses (Doc. 2 et 3).
- Nommer, localiser et caractériser des espaces (Doc. 1).
- S'exprimer à l'oral pour penser, communiquer, échanger (Doc. 1, 2 et 3).

## DÉROULEMENT DE LA SÉANCE

50 minutes

## → DÉCOUVRIR

10 min / Oral



## Doc. 1 Les déchets : un problème

◆ **Présentation :** Les décharges sont la plus ancienne manière de se débarrasser des déchets. Il s'agit d'un traitement par élimination : cette catégorie se place, aujourd'hui, selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), en dernière position dans la hiérarchie européenne des modes de traitement des déchets. C'est seulement depuis la fin des années 1990 que la réglementation est devenue plus contraignante en France pour les constructeurs et exploitants de décharges, également appelées « centres de stockage » ou « centres d'enfouissement technique ». Cela a conduit à la fermeture de nombreux sites. Persistent aujourd'hui environ 250 décharges d'ordures ménagères ainsi qu'un nombre important de décharges sauvages. Malgré les pansements technologiques imposés par la loi, la contamination de l'environnement par les décharges perdure et participe au réchauffement climatique.

◆ **Exploitation pédagogique :** L'observation de cette photographie permet aux élèves de comprendre les enjeux de la collecte et du traitement des déchets. Afin de les sensibiliser davantage, l'enseignant(e) pourra leur demander de réfléchir à la façon de traiter ce problème dans leur environnement proche, à l'école tout particulièrement (salle de classe, cour de récréation, cantine...). Pour ne pas simplifier exagérément le système des déchets, il faut veiller à bien expliquer aux élèves que, s'il est indispensable de les déposer dans les endroits appropriés, leur traitement pose tout de même des problèmes.

## ◆ Réponses aux questions :

• **Question 1 :** Cette photographie représente une décharge. On voit de grands tas de déchets de toutes sortes. Un engin circule pour les entasser et les compacter. De nombreux oiseaux volent autour, attirés par les restes de nourriture.

• **Question 2+ :** Les élèves pourront évoquer l'importance du volume et les nuisances sur l'environnement que cela occasionne. Des remarques sur l'impossibilité de recycler ces déchets seront intéressantes à relever afin de faire la transition avec le document suivant.

## → APPROFONDIR

30 min / Écrit et oral



## Doc. 2 Le recyclage des déchets

◆ **Présentation :** Le recyclage consiste à transformer les déchets en matière première afin de fabriquer de nouveaux produits. Aujourd'hui, plus de 50 % des boîtes de conserve et des bouteilles en verre sont issues du recyclage. Mais les déchets plastiques ne sont pas suffisamment transformés. Selon le bilan publié en mars 2016 par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), la France se positionne « comme l'un des pays européens les moins performants », avec un taux moyen de recyclage des déchets plastiques de 20 % environ.

◆ **Exploitation pédagogique :** L'enseignant(e) pourra choisir de débiter par l'observation de la photographie ; les élèves peuvent aisément comprendre l'action de ces enfants. Un débat en classe entière ou par petits groupes peut ensuite s'ouvrir sur l'intérêt d'une telle opération. L'article pourra alors être donné à lire avec une recherche individuelle pour les réponses aux questions.

→ En lien avec l'EMC, le cahier d'activités interdisciplinaires propose, pages 76-77, un prolongement sur le tri des déchets.

## ◆ Réponses aux questions :

• **Question 3 :** Un déchet recyclé est transformé pour fabriquer de nouveaux produits.

• **Question 4 :** On peut recycler le plastique, le papier, le carton, l'aluminium et le verre.



### Doc. 3 Plusieurs parcours pour les déchets

◆ **Présentation :** Ce schéma permet d'abord de rappeler que les déchets ne sont pas que ménagers : les diverses activités humaines (principalement le BTP [bâtiment et travaux publics]) en produisent. Il existe, en France, plusieurs modes de traitement des déchets :

- la valorisation de la matière (55 %), qui comprend le recyclage, le compostage, l'épandage, les remblais et la méthanisation ;
- la valorisation énergétique (12 %). L'incinération des déchets permet de récupérer de l'énergie qui peut notamment servir pour le chauffage ;
- l'élimination (33 %). Les déchets sont soit enfouis, soit incinérés sans valorisation énergétique.

La loi de transition énergétique pour la croissance verte (LETCV), votée en 2015, prévoit de réduire de moitié la quantité de déchets faisant l'objet d'une élimination, pour atteindre 17 %. En contrepartie, la valorisation de la matière devra atteindre 65 % et la valorisation énergétique 18 %.

◆ **Exploitation pédagogique :** L'étude de ce document permet de synthétiser et de compléter les apports des Doc. 1 et 2. Avant de laisser les élèves répondre aux questions, l'enseignant(e) pourra consacrer un temps à l'explicitation de la manière de lire ce document : de haut en bas,

avec la liberté de suivre un itinéraire dans l'ordre que l'on souhaite.

#### ◆ Réponses aux questions :

- **Question 5 :** Les déchets déposés à la déchèterie sont les encombrants et les recyclables (ex. : les vieux meubles, les appareils électroménagers, les gravats...).
- **Question 6 :** Les déchets non recyclables sont soit incinérés, soit enfouis.
- **Question 7+ :** *En lien avec les 2 documents précédents, les élèves citeront le parcours menant aux dépôts dans la nature, mais, également, celui qui conduit à la poubelle ordinaire au domicile.*
- **Question 8+ :** *Les propositions d'actions des élèves relevant d'éco-gestes seront à mettre en avant. Il sera pertinent de les mettre en lien avec le document 1 du dossier, page 138 du manuel.*

### → QUESTION DE SYNTHÈSE

10 min / Trace écrite

Nos déchets doivent être triés. Les déchets non recyclables sont déposés dans la poubelle ordinaire ou dans les déchèteries s'ils sont encombrants, avant d'être incinérés ou enfouis. Les déchets recyclables (comme le verre ou le papier) sont déposés dans des conteneurs spéciaux et servent à fabriquer de nouveaux objets.

## Objectifs principaux de la séance

## • En termes de connaissances :

- Idée principale : connaître le fonctionnement d'un éco-quartier.
- Vocabulaire spécifique : *éco-quartier, espace ludo-éducatif, mixité sociale, compostage.*

## • En termes de compétences :

- Comprendre le sens général d'un document (Doc. 1, 2 et 3).
- Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question (Doc. 1, 2 et 3).
- Formuler des hypothèses (Doc. 1 et 3).
- Nommer, localiser et caractériser des espaces (Doc. 1 et 3).
- S'exprimer à l'oral pour penser, communiquer, échanger (Doc. 1, 2 et 3).

## DÉROULEMENT DE LA SÉANCE

50 minutes

## → DÉCOUVRIR

10 min / Oral



## Doc. 1 Une publicité pour un éco-quartier

◆ **Présentation :** Un éco-quartier est un projet d'aménagement urbain qui respecte les principes du développement durable tout en s'adaptant aux caractéristiques de son territoire. L'objectif principal visé est de réduire l'impact du bâti sur la nature. Le concept d'« éco-quartier » est originaire d'Allemagne ; le quartier Vauban, construit près de Fribourg en 1996, est devenu la vitrine européenne des éco-quartiers. Le ministère français du Logement et de l'Habitat durable a créé, à partir de 2012, un label national « ÉcoQuartier », qui se fonde sur 20 engagements rassemblés dans une charte et qui peuvent s'appliquer à toute opération d'aménagement durable. Le ministère vise la construction de 500 éco-quartiers pour 2018. Une plateforme officielle a été créée : <http://www.logement.gouv.fr/les-ecoquartiers>.

L'éco-quartier « Les Rigoles » à Argonay, dont la construction s'est étalée entre 2015 et 2017, comprend 49 logements en accession à la propriété et 20 en location ou accession sociale, un parc et des aménagements paysagers, des commerces et parkings.

◆ **Exploitation pédagogique :** Afin d'amener les élèves à faire preuve d'esprit critique, l'enseignant(e) pourra faire expliciter le but d'une affiche publicitaire. L'objectif de celle-ci est de convaincre des habitants de s'installer dans cet éco-quartier. Les auteurs cherchent donc à valoriser le lieu, alors qu'il n'est pas encore construit. Il s'agit de repérer les éléments qui sont destinés à attirer : les deux slogans en haut et en bas de l'affiche, les couleurs verdoyantes, la coccinelle sur le *o* de *éco-quartier*, le fléchage des éléments les plus attractifs, etc. On pourra faire remarquer aux élèves que les routes et les parkings n'ont pas été mis en avant et qu'aucun prix d'achat ou loyer ne figure sur l'affiche.

## ◆ Réponses aux questions :

• **Question 1 :** Il s'agit d'une affiche de publicité pour l'éco-quartier « Les Rigoles » à Argonay, en Haute-Savoie.

• **Question 2 :** Les différences relevées par les élèves dépendront du quartier (ou de la commune) où ils vivent. Elles doivent être argumentées.

## → APPROFONDIR

30 min / Écrit et oral



## Doc. 2 Habiter un éco-quartier

◆ **Présentation :** Les éco-quartiers français sont des projets récents ; les témoignages des habitants sont donc encore peu nombreux, mais précieux pour recueillir des données qui contribueront à définir les points positifs et les axes de progrès des éco-quartiers.

◆ **Exploitation pédagogique :** L'étude de ce document a pour objectifs d'éviter l'écueil d'idéalisation de l'éco-quartier (qui fait partie intégrante du Doc. 1) et d'envisager les aspects réels à travers un témoignage. Dans la même perspective d'enseignement de l'esprit critique que celle développée dans l'exploitation du document précédent, l'enseignant(e) pourra demander aux élèves, à l'issue de leurs réponses aux questions, si un seul avis d'un couple d'habitants peut être considéré comme un bilan représentatif de tous les habitants des éco-quartiers en France. (On pourra s'appuyer sur l'importance des mots *pour ces habitants* et *selon eux* dans la formulation des questions 4 et 5.)

## ◆ Réponses aux questions :

• **Question 3 :** Aurore et Philippe habitent dans l'éco-quartier « La Confluence », à Lyon.

• **Question 4 :** Pour ces habitants, les points positifs sont : le côté novateur, l'architecture, les panneaux solaires, la vue sur la Saône, la présence de cygnes et la mixité sociale.

• **Question 5 :** Selon eux, il faudrait davantage d'espaces verts, des aires de jeux pour les enfants le long des berges et de nouvelles places de parking. La puissance de la chaudière à bois serait également à améliorer.



### Doc. 3 Le fonctionnement d'un éco-quartier

◆ **Présentation** : Un éco-quartier est un projet d'aménagement multifacettes qui intègre tous les enjeux et principes de la ville et des territoires durables, déclinés en 4 domaines dans la Charte éco-quartier :

– le pilotage et la participation : les éco-quartiers sont des projets collectifs. Parce qu'ils doivent répondre aux besoins de tous, leur gouvernance mobilise tous les acteurs de la ville, du citoyen à l' élu, et doit proposer les outils de concertation et de suivi pour garantir la qualité du projet dans la durée et à l'usage ;

– la contribution à l'amélioration du quotidien, par la mise en place d'un cadre de vie sain et sûr pour tous les habitants et qui favorise le lien social, dans un esprit de solidarité et de mixité ;

– la participation au dynamisme économique et territorial, grâce notamment à une offre adaptée de mobilité propice au développement d'alternatives à la voiture individuelle ;

– la promotion d'une gestion responsable des ressources et de l'adaptation au changement climatique, intégrant la sobriété énergétique au profit des énergies renouvelables et de récupération, la limitation des déchets en valorisant le recyclage et la préservation de la biodiversité.

◆ **Exploitation pédagogique** : L'étude de ce document a pour objectif de dégager (de manière adaptée à l'âge des élèves) les principales caractéristiques d'un éco-quartier. Celles-ci peuvent se décliner, à partir de l'illustration, en 5 composantes :

– des habitations économes en énergie (panneaux solaires, isolation avec des matériaux naturels) ;

– des déplacements favorisant les circulations douces (tramway, pistes cyclables, allées piétonnes) ;

– le tri des déchets (cf. réponse à la question 7) ;

– la mixité sociale (cf. réponse à la question 8) ;

– la place accordée aux végétaux (espaces verts, plan d'eau, murs végétaux).

Afin d'aboutir à cette analyse, l'enseignant(e) pourra par exemple répartir les élèves en 5 groupes (1 groupe par composante) et leur demander de lister les différents éléments qui correspondent au domaine qui leur aura été attribué.

#### ◆ Réponses aux questions :

• **Question 6** : On peut se déplacer à pied, à vélo ou en rollers.

• **Question 7** : Les déchets sont triés pour favoriser le recyclage (dans des containers) et le compostage (dans un bac).

• **Question 8+** : *Les élèves pourront évoquer, en lien avec le Doc. 3 de la séance 3 (p. 145 du manuel), la présence de personnes de différentes générations et de différentes couleurs de peau, mais également l'accès aux personnes en situation de handicap.*

• **Question 9** : *La réponse est libre, mais devra être argumentée. La synthèse des différents éléments recueillis permettra de dégager les caractéristiques spécifiques d'un éco-quartier.*

### → QUESTION DE SYNTHÈSE

10 min / Trace écrite

Les habitants d'un éco-quartier bénéficient d'aménagements qui leur permettent :

– de respecter l'environnement en s'engageant dans une démarche de développement durable (circulations douces, tri des déchets, murs végétaux, utilisation d'énergies renouvelables) ;

– de rencontrer leurs voisins et de partager des activités dans une mixité sociale.

**ÉVALUATION 4**

**Mieux habiter**



**Exercice 1** Connaître les mots importants de la séquence.

**1** Complète ces mots ou leur définition.

- ..... : la présence, dans un même espace, d'habitants qui ont des caractéristiques différentes (niveau de richesse, origine, âge...).
- **Une déchèterie** : .....
- ..... : le fait de répondre à nos besoins présents sans créer de problème pour les générations futures.
- **Les collectivités territoriales** : .....
- ..... : la variété de la vie (animaux, plantes, champignons, bactéries...) indispensable au fonctionnement de la nature et à la survie des êtres humains.

**2** Le tableau ci-dessous indique différentes actions qui permettent d'améliorer le cadre de vie des habitants. Pour chaque action, colorie une ou deux pastilles en fonction des critères suivants :

- une pastille verte si l'action permet de favoriser la place de la nature en ville ;
- une pastille bleue si l'action permet de renforcer le lien social ;
- une pastille jaune si l'action permet de développer les circulations douces ;
- une pastille rouge si l'action permet de mieux gérer les déchets.

la création d'espaces verts <input type="radio"/> <input type="radio"/>	l'aménagement d'allées pour les piétons <input type="radio"/> <input type="radio"/>	l'installation d'aires de jeux <input type="radio"/> <input type="radio"/>
l'aménagement de voies sur berges <input type="radio"/> <input type="radio"/>	l'aide à la rénovation des logements <input type="radio"/> <input type="radio"/>	la création de jardins familiaux <input type="radio"/> <input type="radio"/>
l'installation de bacs à compost <input type="radio"/> <input type="radio"/>	l'aménagement de murs végétaux <input type="radio"/> <input type="radio"/>	l'aménagement de pistes cyclables <input type="radio"/> <input type="radio"/>
la mise en service d'un tramway <input type="radio"/> <input type="radio"/>	l'organisation de rencontres entre les habitants d'un quartier <input type="radio"/> <input type="radio"/>	l'installation de containers de recyclage <input type="radio"/> <input type="radio"/>

**Exercice 2** Nommer et caractériser un espace.



© Remi DUGNE.

1 Comment se nomme ce type de quartier ? .....

2 À quoi le reconnais-tu ? Donne trois caractéristiques.

- .....
- .....
- .....

**Exercice 3** Écrire un texte argumentatif sur la gestion des déchets.

À partir de tes connaissances, écris un texte pour convaincre un(e) camarade de mieux gérer ses déchets et lui donner quelques solutions.

• Pourquoi c'est important de mieux gérer ses déchets : .....

- .....
- .....
- .....

• Voici ce que tu pourrais faire : .....

- .....
- .....
- .....
- .....



# S'informer en ligne sur un éco-quartier

Manuel page 151

## Objectifs principaux de la séance

- **En termes de compétences** (Domaine 2 du Socle commun de juin 2015, « Les méthodes et outils pour apprendre ») : la capacité à utiliser de manière pertinente les technologies numériques pour faire des recherches, accéder à l'information, la hiérarchiser.

- **En termes de connaissances :**
  - connaître les caractéristiques et les spécificités d'un éco-quartier ;
  - connaître les conditions de vie des habitants d'un éco-quartier.

## Compétences du B2i travaillées

Domaine	Item	Mise en application de l'item dans l'activité numérique
1. S'approprier un environnement informatique de travail	Connaître et maîtriser les fonctions de base d'un ordinateur et de ses périphériques.	Être capable de se connecter au réseau de l'école ; savoir gérer et protéger ses moyens d'authentification (identifiant et mot de passe ou autre authentifiant).
4. S'informer, se documenter	Lire un document numérique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Savoir consulter des documents numériques de plusieurs types (documentation, podcast, etc.).</li> <li>– Savoir parcourir un tel document en utilisant les liens hypertextes ou les signets et en consultant des informations complémentaires qui y sont référencées.</li> <li>– Savoir utiliser, rassembler les informations issues de différents documents numériques.</li> </ul>
	Chercher des informations par voie électronique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Être capable de saisir l'adresse URL d'un site Internet et naviguer dans celui-ci.</li> <li>– Être capable d'utiliser un mot-clé ou un menu pour effectuer une recherche.</li> </ul>

### Présentation de la ressource numérique : le site de « France Info Régions »

Appartenant au groupe France Télévisions, ce site d'information en ligne diffuse des articles qui ont été traités dans les antennes régionales du service d'information de France 3. Ces articles sont disponibles à la fois sous forme écrite et sous forme de reportages en podcast (diffusion de contenus multimédias de type audio ou vidéo sur Internet).

### Exploitation pédagogique

L'activité proposée consiste à prélever des informations numériques en consultant, sur une même page, 2 types de contenus : le premier est un article en ligne, le second un podcast. L'intérêt de cette activité consiste à synthétiser les informations qui sont réparties sur ces 2 formes différentes de documents numériques. Après la première étape, il pourra être intéressant de séparer la classe en 2 groupes : le premier travaillant d'abord sur l'article (question 4), puis sur le podcast, et proposer l'ordre inverse pour le second groupe. Durant la phase de mise en commun, l'enseignant(e) pourra, ainsi, mettre en avant que l'ordre de consultation de ces 2 types de documents n'influe pas sur la compréhension générale de l'information.

Mais il sera également important de montrer que la consultation de 1 seul des 2 supports ne permet pas de répondre à toutes les questions que l'on pouvait se poser. Les 2 sont complémentaires.

### Prolongements possibles

- En fonction des projets d'aménagement prévus dans la commune, une sortie sur le terrain ou une rencontre avec des habitants d'éco-quartier permettra de réinvestir de manière concrète les acquis de l'ensemble de la séquence.

Des restitutions en classe ou dans l'école peuvent s'envisager, sous diverses formes : dessin, poster, diaporama, maquette, documentaire vidéo, etc. comprenant un diagnostic et des propositions d'évolutions du quartier.

- Les acteurs du terrain, représentants d'associations, professionnels (par exemple, des paysagistes, des architectes), élus (notamment celui chargé de l'urbanisme) peuvent également témoigner de leur rôle pour améliorer le cadre de vie des habitants, à travers leur approche du paysage ou du respect des normes environnementales. Ainsi, les questions portant sur la diversité des habitants du quartier ou les lieux de rencontres et de convivialité peuvent être posées, voire débattues.